Budget de l'Ontario 2001

Des choix RESPONSABLES

Exposé budgétaire

L'honorable James M. Flaherty
Ministre des Finances

101-04662/

Budget de l'Ontario 2001

Exposé budgétaire

Des choix responsables

Présenté aux
membres de l'Assemblée législative de l'Ontario
par l'honorable James M. Flaherty
ministre des Finances
Le 9 mai 2001

Sous réserve de modifications

Pour de plus amples renseignements concernant le
Budget de l'Ontario 2001 — Exposé budgétaire : Des choix responsables
prière de s'adresser au :

Ministère des Finances
Édifice Frost Nord, 3e étage
95, rue Grosvenor, Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1Z1
Téléphone : 416 325-0333

ou de téléphoner au :

Ministère des Finances
(demandes en français ou en anglais) : 1 800 263-7965
Téléimprimeur (ATS) : 1 800 263-7776

On peut se procurer des exemplaires
gratuits du présent document à :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : 416 326-5300
Commandes de l'extérieur : 1 800 668-9938
Téléimprimeur (ATS) sans frais : 1 800 268-7095
Site Web : www.publications.gov.on.ca

On peut aussi prendre connaissance des documents en consultant notre site Web, à l'adresse suivante : http://www.gov.on.ca/FIN/hmpage.html

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2001
ISBN 0-7794-1249-4

This document is available in English under the title:
2001 Ontario Budget, Budget Speech: Responsible Choices.

Faire des choix responsables

Monsieur le Président, le gouvernement a équilibré son budget pour une troisième année consécutive.

C'est la première fois en près de cent ans qu'un gouvernement ontarien réussit à afficher trois budgets équilibrés consécutifs. Aucun autre gouvernement n'a pu donner à la population ontarienne une telle stabilité économique. Aucun autre gouvernement n'a fait de tels choix responsables.

Monsieur le Président, nous avons la responsabilité de réduire les impôts. Et nous nous proposons de continuer de les réduire cette année.

Nous avons aussi la responsabilité de rembourser la dette. J'ai le plaisir d'annoncer que lors du dernier exercice, le gouvernement a fait le plus important remboursement de la dette dans toute l'histoire de l'Ontario, soit 3 milliards de dollars.

Nous avons enfin la responsabilité de veiller à ce que les contribuables ontariens en aient pour leur argent. Nous proposons de procéder à des réformes en profondeur pour que l'ensemble du secteur public soit davantage comptable aux contribuables.

Monsieur le Président, nous devons agir de façon responsable pour protéger la qualité de vie exceptionnelle que méritent les citoyennes et citoyens de la province.

Nous donnons suite aujourd'hui au plan d'action du gouvernement intitulé 21 objectifs, 21 clés pour le XXI^{e} siècle.

Un plan axé sur la responsabilité financière, la reddition de comptes et la croissance.

Ce plan judicieux et responsable est très important. Il aborde les questions que soulèvent les Ontariennes et Ontariens à la maison, au travail, avec leurs collègues et avec leurs amis.

Les initiatives que j'annonce dans le budget d'aujourd'hui sont le fruit de nombreuses semaines de consultations menées sur une grande échelle auprès de mes collègues, de gens d'affaires, de représentants d'organismes communautaires et d'autres personnes des quatre coins de la province.

La population ontarienne sait que nous avons fait beaucoup de chemin depuis 1995. Elle sait aussi que son sort s'est amélioré. Les Ontariennes et Ontariens nous ont dit qu'ils veulent préserver et multiplier leurs acquis. Ils comprennent que le gouvernement doit, à cette fin, continuer d'agir de façon responsable.

La population ontarienne nous demande de songer à l'avenir et de nous astreindre à une discipline par un leadership rigoureux et une gestion prudente de son argent. Elle veut que nous concentrions nos efforts sur les questions qui la préoccupent au plus haut point.

Et c'est justement l'objet de notre plan.

Chaque jour, les familles laborieuses de notre grande province prennent des décisions responsables en ce qui concerne leur budget. Et elles s'attendent à ce que les administrations publiques fassent de même. Même lorsque ces décisions sont difficiles.

Monsieur le Président, le gouvernement ne devrait pas craindre d'explorer de nouveaux horizons. Il devrait être animé de l'esprit d'innovation qui caractérise tant de petites entreprises prospères et chercher de nouvelles façons de faire les choses.

Et c'est justement l'objet de notre plan.

Aujourd'hui, je présente à la population ontarienne une vision claire pour l'avenir.

De nombreuses personnes ont participé au processus d'élaboration de notre plan.

Je voudrais prendre quelques minutes pour en remercier quelques-unes.

Monsieur le Président, je veux tout d'abord remercier notre premier ministre, M. Mike Harris, de son soutien et de son leadership sans pareil. Je le félicite de tant chercher à optimiser les atouts de l'Ontario.

Je tiens aussi à remercier l'ensemble du caucus et tous mes collègues du Conseil des ministres qui ont fait des commentaires et des observations au cours des 12 dernières semaines.

Je veux remercier tout particulièrement mes adjoints parlementaires, Ernie Hardeman et John O'Toole, qui ont consacré tant de temps et d'efforts aux consultations préalables à la préparation du budget.

Je voudrais aussi remercier le personnel appliqué et dévoué du ministère des Finances. Tous les employés ont travaillé de longues heures et sacrifié leur famille et leurs amis pour faire de ce budget une réalité. Je voudrais notamment rendre hommage à mon sous-ministre, M. Bob Christie, à mon sous-ministre adjoint, M. Gabriel Sékaly, à mon chef de cabinet, M^me^ Bronwen Evans, et au reste de mon personnel. Je les remercie tous de leur dur labeur, de leur patience et de leur grand enthousiasme du début du processus jusqu'à la toute fin.

Monsieur le Président, je veux aussi remercier mon épouse, Christine Elliott, et nos trois enfants, John, Galen et Quinn, de leur compréhension et de leur soutien.

Finalement, je tiens à remercier sincèrement la population ontarienne qui nous a communiqué ses idées et ses conseils tout au long des consultations préalables à la préparation du budget. Un gros merci.

Le présent budget s'adresse à la population de la province, qui bénéficiera de meilleurs lendemains par suite des décisions prises aujourd'hui.

Monsieur le Président, pour que le plus de personnes possible aient accès à mon allocution aujourd'hui, celle-ci est disponible sur Internet, par l'entremise du site Web du ministère des Finances à www.gov.on.ca/FIN.

Réduire vos impôts

Les administrations antérieures avaient pour principe d'augmenter les impôts... de dépenser toujours plus l'argent durement gagné des contribuables. La taille et le rôle du gouvernement ont pris de l'ampleur. La hausse des impôts et la lourdeur de l'administration ont paralysé la croissance économique.

En 1995, l'administration Harris a mis un terme à cette situation.

Nous avons déclaré à cette époque, et nous le répétons encore clairement aujourd'hui, que l'argent des contribuables ontariens appartient aux contribuables, et non au gouvernement.

Les Ontariennes et Ontariens savent que le gouvernement ne peut leur donner plus que ce qu'il a perçu auprès d'eux en impôts.

Nous croyons que s'ils en ont la possibilité, les travailleuses et travailleurs de l'Ontario investiront leur argent et le dépenseront d'une façon qui favorisera la croissance de l'économie. Et c'est ce qu'ils font.

Aujourd'hui, les Ontariennes et Ontariens ont plus d'argent à dépenser et à investir comme bon leur semble. Et nous en profitons tous.

Monsieur le Président, depuis 1995, notre économie a affiché un taux de croissance de presque 25 pour 100.

L'opinion générale des analystes du secteur privé est que l'économie continuera de croître et que cette croissance atteindra 2,3 pour 100 cette année et 3,6 pour 100 en 2002.

Au cours de chacune des quatre dernières années, le rythme de croissance de l'économie ontarienne a été égal ou supérieur aux prévisions de ces analystes.

Et je suis certain qu'il en sera ainsi encore cette année.

La croissance économique exceptionnelle de l'Ontario n'est pas le fruit du hasard. Le gouvernement avait un plan bien réfléchi. Nous avions confiance dans la population ontarienne, dans son esprit d'entreprise et dans son désir de bâtir la fortune de la province.

Emploi et économie

- L'économie ontarienne a affiché un taux de croissance totale de 11,9 pour 100 en 1999 et en 2000, les deux meilleures années de croissance consécutives depuis les années 1980.
- L'Ontario a créé plus de 550 000 emplois entre 1998 et 2000. Il s'agit du plus fort taux de croissance de l'emploi de toute l'histoire de la province.
- L'opinion générale dans le secteur privé est que le taux de croissance du PIB réel se chiffrera à 2,3 pour 100 en 2001 et à 3,6 pour 100 en 2002.
- La croissance de l'emploi se poursuivra en 2001 et s'accélérera en 2002.

Les citoyennes et citoyens de la province ont accepté notre plan et notre défi. Et aujourd'hui, ils en récoltent les fruits.

Les réductions fiscales étaient au cœur même de ce plan.

Elles nous ont permis, par exemple, de devenir des chefs de file, et elles nous aideront à le rester.

L'Ontario a ouvert la voie à la réduction des impôts au pays et je suis fier d'annoncer que toutes les provinces nous emboîtent le pas.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse réduit ses impôts.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick réduit ses impôts.

Le gouvernement du Manitoba réduit ses impôts.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard réduit ses impôts.

Les gouvernements du Québec, de Terre-Neuve, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique font de même.

Monsieur le Président, même le gouvernement fédéral réduit ses impôts.

Le gouvernement fédéral reconnaît enfin que le modèle de l'Ontario porte des fruits.

La croissance économique exceptionnelle de l'Ontario n'est pas le fruit du hasard. Le gouvernement avait un plan bien réfléchi. Nous avions confiance dans la population ontarienne, dans son esprit d'entreprise et dans son désir de bâtir la fortune de la province.

Emploi et économie

- L'économie ontarienne a affiché un taux de croissance totale de 11,9 pour 100 en 1999 et en 2000, les deux meilleures années de croissance consécutives depuis les années 1980.
- L'Ontario a créé plus de 550 000 emplois entre 1998 et 2000. Il s'agit du plus fort taux de croissance de l'emploi de toute l'histoire de la province.
- L'opinion générale dans le secteur privé est que le taux de croissance du PIB réel se chiffrera à 2,3 pour 100 en 2001 et à 3,6 pour 100 en 2002.
- La croissance de l'emploi se poursuivra en 2001 et s'accélérera en 2002.

Les citoyennes et citoyens de la province ont accepté notre plan et notre défi. Et aujourd'hui, ils en récoltent les fruits.

Les réductions fiscales étaient au coeur même de ce plan.

Elles nous ont permis, par exemple, de devenir des chefs de file, et elles nous aideront à le rester.

L'Ontario a ouvert la voie à la réduction des impôts au pays et je suis fier d'annoncer que toutes les provinces nous emboîtent le pas.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse réduit ses impôts.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick réduit ses impôts.

Le gouvernement du Manitoba réduit ses impôts.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard réduit ses impôts.

Les gouvernements du Québec, de Terre-Neuve, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique font de même.

Monsieur le Président, même le gouvernement fédéral réduit ses impôts.

Le gouvernement fédéral reconnaît enfin que le modèle de l'Ontario porte des fruits.

Le 18 février 1999, le ministre des Finances du gouvernement fédéral, M. Paul Martin, a déclaré aux Communes que la meilleure chose que les gouvernements pouvaient vraiment faire à l'endroit des familles à faible revenu était de s'assurer qu'elles paient très peu d'impôts, voire aucun.

Monsieur le Président, le gouvernement de la province a déclaré à 660 000 contribuables ontariens à faible revenu que nous ne voulons pas de leur argent. Avec les changements proposés dans le présent budget, 75 000 personnes de plus ne paieraient pas d'impôt ontarien sur le revenu. Nous croyons qu'elles devraient garder leur argent pour elles-mêmes et pour leur famille.

Cependant, ces 735 000 personnes à faible revenu seraient encore obligées de payer des impôts sur le revenu au gouvernement fédéral.

Imaginons seulement quelle serait leur vie si elles n'avaient pas à payer d'impôts.

Nous mettons le gouvernement fédéral au défi d'opérer des réductions fiscales équivalentes à celles que l'Ontario a pratiquées en vue d'alléger le fardeau fiscal des gagne-petit de la province et de l'ensemble du pays. C'est la chose responsable à faire.

Monsieur le Président, j'annonce avec plaisir aujourd'hui des mesures en vue de tenir une autre promesse que nous avons faite aux contribuables de l'Ontario en 1999. En effet, nous proposons de terminer la mise en oeuvre de notre programme de réduction de 20 pour 100 de l'impôt sur le revenu des particuliers. Quatre-vingt-quinze pour cent des contribuables de la province, soit pratiquement tous ceux qui gagnent moins de 100 000 $ par année, bénéficieraient ainsi d'une réduction d'au moins 20 pour 100.

Grâce aux réductions fiscales que nous avons mises en oeuvre depuis 1995, une famille de deux adultes qui travaillent et de deux enfants, avec un revenu de 60 000 $, paiera à l'Ontario 2 345 $ de moins en impôts sur le revenu des particuliers. Elle pourra se servir de cet argent pour acheter un nouvel ordinateur, s'approvisionner pendant pratiquement quatre mois au supermarché ou payer pendant un an les frais de scolarité dans un collège communautaire. Bref, elle pourra dépenser cet argent comme elle l'entend.

Notre gouvernement a remboursé de l'argent à *tous* les contribuables de la province. Les gens qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus ont bénéficié des réductions les plus importantes, exprimées en pourcentage. Nous sommes fiers des mesures que nous avons prises au cours des dernières années pour remettre de l'argent aux contribuables à faible revenu.

Monsieur le Président, il est temps d'examiner de plus près les impôts qui frappent la classe moyenne ontarienne.

Il est temps de commencer à éliminer la surtaxe sur le revenu des particuliers, une taxe qui frappe tous les contribuables ontariens dont le revenu est de 54 000 $ ou plus. Les personnes qui se trouvent dans cette tranche d'imposition sont loin d'être riches. Cette taxe représente une charge inutile pour des milliers de familles de la classe moyenne.

La mesure que nous proposons aujourd'hui éliminera le fardeau de la surtaxe pour plus de 340 000 contribuables. Et ce n'est que le début.

Je suppose que nos critiques nous demanderont encore une fois si les familles de la classe moyenne méritent une telle réduction fiscale. Ils nous poseront aujourd'hui la question qu'ils nous ont posée en 1995, à savoir : est-ce le moment approprié pour réduire les impôts? Ils nous demanderont si nous pouvons nous permettre de réduire les impôts.

Et bien, moi, je leur demande si nous pouvons nous permettre de ne pas réduire les impôts.

Depuis que nous avons commencé à réduire les impôts, nos recettes fiscales ont augmenté de plus de 15 milliards de dollars.

Depuis que nous avons commencé à réduire les impôts, nos entreprises ont créé plus de 822 000 emplois, soit assez d'emplois pour occuper à la fois la population de Hamilton, Kitchener, Windsor et Sudbury.

Depuis que nous avons commencé à réduire les impôts, les investissements des entreprises en Ontario ont augmenté de 66 pour 100.

Notre économie s'en porte mieux.

Et la population ontarienne s'en porte mieux.

Favoriser la croissance

Monsieur le Président, nos réductions fiscales profitent aux Ontariennes et Ontariens, quelle que soit la région où ils habitent. Quel que soit leur revenu. Quelle que soit leur profession.

Ils prennent conscience de nos réductions fiscales sur leur talon de chèque et dans leur déclaration de revenus.

Ils en prennent conscience lorsque l'entreprise pour laquelle ils travaillent prend de l'expansion, engage du personnel ou met sur pied une nouvelle division.

Monsieur le Président, des millions d'Ontariennes et d'Ontariens travaillent dans des entreprises, petites ou grandes. J'estime que la toute première priorité de chaque entreprise ontarienne devrait être de payer des salaires, et non des impôts.

Voilà pourquoi j'annonce avec plaisir aujourd'hui le lancement du programme *AvantageOntario*.

Ce programme se compose d'un ensemble de mesures visant à favoriser la vigueur des entreprises déjà établies dans la province et à encourager de nouvelles entreprises à s'installer ici. L'amélioration de notre qualité de vie est essentielle à la réussite de ce plan.

Le concept de ce nouveau programme est fort simple.

Il vise à nous aider à atteindre notre objectif qui est de faire en sorte que l'Ontario possède l'économie la plus performante et la meilleure qualité de vie de toute l'Amérique du Nord dans les dix prochaines années.

Monsieur le Président, notre programme *Avantage Ontario* comporte quatre grandes composantes.

Les importantes réductions de l'impôt sur les sociétés annoncées dans le budget de l'année passée en constituent la première composante.

Monsieur le Président, j'annonce aujourd'hui que nous allons déposer un projet de loi pour mettre en oeuvre graduellement l'ensemble de notre programme de réductions de l'impôt sur les sociétés à partir de maintenant jusqu'en 2005.

D'ici 2005, l'Ontario bénéficierait ainsi d'un taux combiné d'impôt sur les sociétés inférieur à celui de n'importe lequel des 50 États américains. Aucune province canadienne n'offrirait un taux général d'impôt sur les sociétés plus bas.

Grâce à cette seule mesure, l'Ontario deviendrait le lieu idéal en Amérique du Nord pour faire des affaires.

Les entreprises de la province nous ont déclaré qu'elles doivent connaître à l'avance notre calendrier de réduction des impôts afin de mieux planifier leurs activités. Elles veulent savoir combien de fonds supplémentaires elles auront chaque année pour prendre de l'essor ou engager du personnel. Voilà pourquoi nous voulons leur donner la stabilité dont elles ont besoin. Et nous savons par expérience qu'elles réagiront de façon positive.

La deuxième composante du programme *Avantage Ontario* consiste à entreprendre l'élimination de l'impôt sur le capital, un impôt qui nuit à la création d'emplois.

Des milliers d'entreprises aux quatre coins de l'Ontario et dans tous les secteurs d'activité doivent payer l'impôt sur le capital, qu'elles réalisent des bénéfices ou non. Cela veut dire que l'impôt sur le capital gruge des revenus qui devraient servir à garder du personnel sur la liste de paie.

Le Comité du milieu des affaires chargé de l'examen du système fiscal nous a déclaré que cet impôt décourage les entreprises étrangères d'investir ici. Il a indiqué qu'il s'agit d'un impôt qui n'existe pratiquement dans aucun autre pays au monde.

Je tiens à remercier les membres de ce comité et leur président, M. D'Arcy Delamere, des efforts qu'ils ont déployés.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous proposons de suivre leur recommandation et de prendre la première mesure en vue d'éliminer cet impôt.

Cette année, je déposerai un projet de loi pour alléger le fardeau fiscal de toutes les entreprises qui paient l'impôt sur le capital en haussant le seuil d'application de cet impôt. La première tranche de 5 millions de dollars de capital serait exonérée d'impôt.

Grâce à cette mesure, plus de 11 000 petites et moyennes entreprises en Ontario ne seraient plus tenues de payer l'impôt sur le capital et pourraient affecter les économies ainsi réalisées directement à la création d'emplois. Ainsi, les entreprises et notre économie bénéficieraient de possibilités accrues de croissance.

Monsieur le Président, l'examen détaillé de nos incitatifs fiscaux constitue la troisième composante du programme *Avantage Ontario*.

Le Comité du milieu des affaires chargé de l'examen du système fiscal a déclaré que ces incitatifs peuvent rendre le système fiscal trop complexe.

Nous voulons nous assurer que nos incitatifs fiscaux sont efficaces, utiles et pertinents. Nous croyons aussi que les incitatifs fiscaux relatifs à certaines activités ne devraient pas se substituer à des taux d'imposition généralement bas.

Les trois premières composantes du programme *Avantage Ontario* visent à accroître la compétitivité de l'Ontario sur le plan fiscal.

Diminution des impôts pour les contribuables et les entreprises

- Nous proposons de ramener le taux d'imposition du revenu des particuliers le plus bas à 5,65 pour 100 au cours des deux prochaines années et de diminuer le taux intermédiaire pour le porter à 8,85 pour 100.
- Le seuil d'application de la surtaxe serait majoré le 1er janvier 2003 de sorte qu'aucun contribuable gagnant moins de 70 000 $ n'aurait à payer la surtaxe.

Un tiers des contribuables assujettis à cette surtaxe, soit plus de 340 000 personnes, seraient libérés de ce fardeau.

- Tous les contribuables profiteraient de cette mesure. Les réductions les plus importantes exprimées en pourcentage viseraient les contribuables à faible revenu et à revenu moyen.
- En tout, 95 pour 100 des contribuables, et pratiquement toutes les personnes qui gagnent moins de 100 000 $ par année, bénéficieraient d'une réduction fiscale d'au moins 20 pour 100.
- Le gouvernement ferait ainsi plus que tenir la promesse qu'il avait faite en 1999 de consentir une réduction fiscale de 20 pour 100, soit 4 milliards de dollars, à la population ontarienne.
- Nous proposons d'adopter un projet de loi à l'égard des dernières mesures nécessaires pour ramener le taux de l'impôt sur les sociétés à 8 pour 100 et celui des petites entreprises à 4 pour 100 d'ici 2005.
- Nous proposons d'éliminer l'impôt sur le capital levé sur la première tranche de 5 millions de dollars de capital imposable.
- Une fois leur mise en oeuvre terminée, les réductions fiscales opérées depuis 1995 se traduiraient par des économies de plus de 16 milliards de dollars pour les contribuables et les entreprises de l'Ontario.

Comme nous l'avons annoncé dans le discours du Trône, un groupe d'étude indépendant suivra aussi de près le niveau de productivité de l'Ontario et le comparera à celui de nos compétiteurs. M. Roger Martin, doyen de l'école de gestion Joseph L. Rotman à l'Université de Toronto, dirigera ce groupe d'étude chargé de l'évaluation de nos progrès.

Monsieur le Président, le programme *Avantage Ontario*, comporte une autre composante.

Cette dernière composante consiste à améliorer la qualité de vie si chère à tous les Ontariens et Ontariennes.

Lorsque des entreprises viennent s'installer ici, elles ne déplacent pas que leur personnel. Elles déplacent aussi les familles de leurs employés, qui s'installent en permanence en Ontario.

Et la population de nos collectivités s'accroît.

Le Comité du milieu des affaires chargé de l'examen du système fiscal nous a déclaré que cet impôt décourage les entreprises étrangères d'investir ici. Il a indiqué qu'il s'agit d'un impôt qui n'existe pratiquement dans aucun autre pays au monde.

Je tiens à remercier les membres de ce comité et leur président, M. D'Arcy Delamere, des efforts qu'ils ont déployés.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous proposons de suivre leur recommandation et de prendre la première mesure en vue d'éliminer cet impôt.

Cette année, je déposerai un projet de loi pour alléger le fardeau fiscal de toutes les entreprises qui paient l'impôt sur le capital en haussant le seuil d'application de cet impôt. La première tranche de 5 millions de dollars de capital serait exonérée d'impôt.

Grâce à cette mesure, plus de 11 000 petites et moyennes entreprises en Ontario ne seraient plus tenues de payer l'impôt sur le capital et pourraient affecter les économies ainsi réalisées directement à la création d'emplois. Ainsi, les entreprises et notre économie bénéficieraient de possibilités accrues de croissance.

Monsieur le Président, l'examen détaillé de nos incitatifs fiscaux constitue la troisième composante du programme *Avantage Ontario*.

Le Comité du milieu des affaires chargé de l'examen du système fiscal a déclaré que ces incitatifs peuvent rendre le système fiscal trop complexe.

Nous voulons nous assurer que nos incitatifs fiscaux sont efficaces, utiles et pertinents. Nous croyons aussi que les incitatifs fiscaux relatifs à certaines activités ne devraient pas se substituer à des taux d'imposition généralement bas.

Les trois premières composantes du programme *Avantage Ontario* visent à accroître la compétitivité de l'Ontario sur le plan fiscal.

Diminution des impôts pour les contribuables et les entreprises

- Nous proposons de ramener le taux d'imposition du revenu des particuliers le plus bas à 5,65 pour 100 au cours des deux prochaines années et de diminuer le taux intermédiaire pour le porter à 8,85 pour 100.
- Le seuil d'application de la surtaxe serait majoré le 1er janvier 2003 de sorte qu'aucun contribuable gagnant moins de 70 000 $ n'aurait à payer la surtaxe.

Un tiers des contribuables assujettis à cette surtaxe, soit plus de 340 000 personnes, seraient libérés de ce fardeau.

- Tous les contribuables profiteraient de cette mesure. Les réductions les plus importantes exprimées en pourcentage viseraient les contribuables à faible revenu et à revenu moyen.
- En tout, 95 pour 100 des contribuables, et pratiquement toutes les personnes qui gagnent moins de 100 000 $ par année, bénéficieraient d'une réduction fiscale d'au moins 20 pour 100.
- Le gouvernement ferait ainsi plus que tenir la promesse qu'il avait faite en 1999 de consentir une réduction fiscale de 20 pour 100, soit 4 milliards de dollars, à la population ontarienne.
- Nous proposons d'adopter un projet de loi à l'égard des dernières mesures nécessaires pour ramener le taux de l'impôt sur les sociétés à 8 pour 100 et celui des petites entreprises à 4 pour 100 d'ici 2005.
- Nous proposons d'éliminer l'impôt sur le capital levé sur la première tranche de 5 millions de dollars de capital imposable.
- Une fois leur mise en oeuvre terminée, les réductions fiscales opérées depuis 1995 se traduiraient par des économies de plus de 16 milliards de dollars pour les contribuables et les entreprises de l'Ontario.

Comme nous l'avons annoncé dans le discours du Trône, un groupe d'étude indépendant suivra aussi de près le niveau de productivité de l'Ontario et le comparera à celui de nos compétiteurs. M. Roger Martin, doyen de l'école de gestion Joseph L. Rotman à l'Université de Toronto, dirigera ce groupe d'étude chargé de l'évaluation de nos progrès.

Monsieur le Président, le programme *Avantage Ontario*, comporte une autre composante.

Cette dernière composante consiste à améliorer la qualité de vie si chère à tous les Ontariens et Ontariennes.

Lorsque des entreprises viennent s'installer ici, elles ne déplacent pas que leur personnel. Elles déplacent aussi les familles de leurs employés, qui s'installent en permanence en Ontario.

Et la population de nos collectivités s'accroît.

Nos rues sont plus encombrées et nos routes plus congestionnées.

Monsieur le Président, j'annonce aujourd'hui une façon de réduire l'engorgement routier qui menace de compromettre la qualité de vie dans les régions urbaines de la province.

Il importe de régler ce problème.

Permettez-moi de vous raconter une histoire que j'ai entendue dernièrement à Kanata.

J'y ai rencontré un entrepreneur du domaine de la haute technologie qui est revenu s'établir avec sa famille et son entreprise à Ottawa, de San José, en Californie. Il était parti tout simplement parce qu'il en avait assez d'affronter la circulation tous les matins... assez de passer plus de temps seul dans sa voiture qu'à la maison, auprès de sa famille.

Il a dit que l'Ontario lui offrait une meilleure qualité de vie. Et il a raison.

Il a aussi dit que les impôts sont maintenant compétitifs en Ontario.

Monsieur le Président, si nous voulons que cet homme et sa famille restent en Ontario, tout comme bien d'autres personnes, nous devons nous attaquer au problème de l'engorgement routier.

C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui que nous allons axer les 500 millions de dollars qui restent du milliard de dollars de notre initiative SuperCroissance - volet Partenariats du millénaire sur des projets dans le domaine des transports et de la protection de l'environnement.

Nous mettons au défi nos partenaires du secteur privé et des paliers municipal et fédéral de se joindre à nous et d'investir dans cette initiative importante.

Depuis 1995, notre gouvernement a investi plus de 5 milliards de dollars dans le réseau routier de la province. Notre engagement est permanent. Nous cherchons la meilleure façon d'élargir et de gérer notre réseau routier. Dans le cadre de ce projet, les responsables de l'initiative SuperCroissance examineront des possibilités qui s'offrent au secteur privé de contribuer à notre réseau routier.

En fait, dans le cadre de l'initiative SuperCroissance, on commencera demain matin à inviter le secteur privé à terminer l'autoroute 407 vers l'est jusqu'aux routes 35 et 115.

L'investissement dans les transports allégera les pressions exercées sur l'infrastructure routière à Ottawa, à Toronto et dans plusieurs autres de nos grandes villes et régions en expansion.

Nous voulons que l'entrepreneur de Kanata dont j'ai parlé et tous les banlieusards, qu'ils vivent à Orangeville, Clarington ou Richmond Hill, aient accès à un réseau de transport en continu et jouissent d'une excellente qualité de vie.

Il est manifeste que l'Ontario a de nombreux avantages sur la majorité des autres territoires d'Amérique du Nord pour ce qui est de la qualité de vie.

SuperCroissance et croissance intelligente

- Nous nous attaquerons à l'engorgement des routes dans la région du grand Toronto et les régions avoisinantes grâce à un investissement de 250 millions de dollars dans le cadre de l'initiative SuperCroissance afin d'élargir les réseaux de transport en commun inter-régionaux.
- Nous investissons également un montant de 250 millions de dollars dans l'infrastructure stratégique, notamment dans les transports et des projets environnementaux, afin de soutenir la croissance intelligente à Ottawa, Hamilton, Windsor, London, Sudbury et Thunder Bay ainsi que dans les régions de Waterloo et de Niagara. La ville d'Ottawa recevra 70 millions de dollars de cet investissement.
- Nous faisons un investissement de 500 millions de dollars dans le cadre de l'initiative SuperCroissance pour revitaliser le secteur riverain de Toronto dans le but de renforcer la compétitivité de la ville à l'échelle internationale et de créer des emplois et des quartiers au centre-ville.
- Nous investissons 906 millions de dollars dans les routes provinciales cette année, dont 290 millions de dollars dans le Nord de l'Ontario, et nous planifions les couloirs stratégiques de demain. Le gouvernement examinera la possibilité de partenariats entre les secteurs public et privé afin de financer, de construire et d'exploiter les routes, notamment par l'entremise de péages.
- Nous évaluons les couloirs de transport stratégiques qui comprennent une route est-ouest dans le nord de la région du grand Toronto, le prolongement des autoroutes 427 et 404 et l'aménagement d'une route contournant Bradford, un nouveau couloir au coeur de la péninsule du Niagara, l'augmentation de la capacité du poste frontalier Windsor-Detroit et l'aménagement d'une route périphérique à Ottawa.
- Nous investissons 240 millions de dollars dans la première phase du programme d'infrastructure Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario qui vise à assurer que les collectivités de l'Ontario ont de l'eau propre et des ponts sûrs; nous préparons également un investissement à long terme dans l'infrastructure des services d'adduction d'eau et d'égouts par l'entremise de l'initiative SuperCroissance.

Nous voulons que l'entrepreneur de Kanata dont j'ai parlé et tous les banlieusards, qu'ils vivent à Orangeville, Clarington ou Richmond Hill, aient accès à un réseau de transport en continu et jouissent d'une excellente qualité de vie.

Il est manifeste que l'Ontario a de nombreux avantages sur la majorité des autres territoires d'Amérique du Nord pour ce qui est de la qualité de vie.

SuperCroissance et croissance intelligente

- Nous nous attaquerons à l'engorgement des routes dans la région du grand Toronto et les régions avoisinantes grâce à un investissement de 250 millions de dollars dans le cadre de l'initiative SuperCroissance afin d'élargir les réseaux de transport en commun inter-régionaux.

- Nous investissons également un montant de 250 millions de dollars dans l'infrastructure stratégique, notamment dans les transports et des projets environnementaux, afin de soutenir la croissance intelligente à Ottawa, Hamilton, Windsor, London, Sudbury et Thunder Bay ainsi que dans les régions de Waterloo et de Niagara. La ville d'Ottawa recevra 70 millions de dollars de cet investissement.

- Nous faisons un investissement de 500 millions de dollars dans le cadre de l'initiative SuperCroissance pour revitaliser le secteur riverain de Toronto dans le but de renforcer la compétitivité de la ville à l'échelle internationale et de créer des emplois et des quartiers au centre-ville.

- Nous investissons 906 millions de dollars dans les routes provinciales cette année, dont 290 millions de dollars dans le Nord de l'Ontario, et nous planifions les couloirs stratégiques de demain. Le gouvernement examinera la possibilité de partenariats entre les secteurs public et privé afin de financer, de construire et d'exploiter les routes, notamment par l'entremise de péages.

- Nous évaluons les couloirs de transport stratégiques qui comprennent une route est-ouest dans le nord de la région du grand Toronto, le prolongement des autoroutes 427 et 404 et l'aménagement d'une route contournant Bradford, un nouveau couloir au coeur de la péninsule du Niagara, l'augmentation de la capacité du poste frontalier Windsor-Detroit et l'aménagement d'une route périphérique à Ottawa.

- Nous investissons 240 millions de dollars dans la première phase du programme d'infrastructure Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario qui vise à assurer que les collectivités de l'Ontario ont de l'eau propre et des ponts sûrs; nous préparons également un investissement à long terme dans l'infrastructure des services d'adduction d'eau et d'égouts par l'entremise de l'initiative SuperCroissance.

- **Nous investissons 300 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du volet Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme de l'initiative SuperCroissance afin de rebâtir et d'améliorer les installations sportives, culturelles, récréatives et touristiques des collectivités des quatre coins de l'Ontario.**

Une eau et un air sains sont des éléments essentiels de notre qualité de vie en Ontario.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que nous allons accroître nos investissements dans le domaine de l'environnement.

Nous investirons 25 millions de dollars de plus cette année pour nous assurer que l'eau est potable et que l'air est sain. Cet investissement signifie que nous avons augmenté les dépenses de fonctionnement du ministère de l'Environnement de 51 pour 100 depuis 1997-1998.

Nous maintiendrons également notre engagement envers le Programme de protection des zones naturelles qui vise à protéger la beauté du sentier Bruce, de la vallée de la Rouge, du marais Lynde et de l'escarpement du Niagara. Nous y consacrerons 5 millions de dollars cette année.

Un secteur culturel et artistique dynamique joue aussi un rôle important dans notre qualité de vie. Nous consacrons plus de 90 millions de dollars aux arts et à la culture. Cette année, nous doublons notre financement au Fonds de dotation pour les arts, le faisant passer de 5 millions de dollars à 10 millions de dollars.

De l'air pur, de bonnes écoles, des systèmes de transport efficaces, des hôpitaux de qualité et des impôts bas s'allient pour créer un climat sain et concurrenciel pour les affaires en Ontario. La prospérité des entreprises est gage de prospérité pour leurs employés.

Les preuves abondent. Pensons par exemple à la jeune famille qui achète sa toute première maison... ou aux jeunes diplômés qui trouvent un emploi intéressant. Pensons à toutes les possibilités qui s'offrent aujourd'hui à la population ontarienne et qui n'existaient pas avant 1995.

- **Nous investissons 300 millions de dollars sur cinq ans dans le cadre du volet Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme de l'initiative SuperCroissance afin de rebâtir et d'améliorer les installations sportives, culturelles, récréatives et touristiques des collectivités des quatre coins de l'Ontario.**

Une eau et un air sains sont des éléments essentiels de notre qualité de vie en Ontario.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que nous allons accroître nos investissements dans le domaine de l'environnement.

Nous investirons 25 millions de dollars de plus cette année pour nous assurer que l'eau est potable et que l'air est sain. Cet investissement signifie que nous avons augmenté les dépenses de fonctionnement du ministère de l'Environnement de 51 pour 100 depuis 1997-1998.

Nous maintiendrons également notre engagement envers le Programme de protection des zones naturelles qui vise à protéger la beauté du sentier Bruce, de la vallée de la Rouge, du marais Lynde et de l'escarpement du Niagara. Nous y consacrerons 5 millions de dollars cette année.

Un secteur culturel et artistique dynamique joue aussi un rôle important dans notre qualité de vie. Nous consacrons plus de 90 millions de dollars aux arts et à la culture. Cette année, nous doublons notre financement au Fonds de dotation pour les arts, le faisant passer de 5 millions de dollars à 10 millions de dollars.

De l'air pur, de bonnes écoles, des systèmes de transport efficaces, des hôpitaux de qualité et des impôts bas s'allient pour créer un climat sain et concurrenciel pour les affaires en Ontario. La prospérité des entreprises est gage de prospérité pour leurs employés.

Les preuves abondent. Pensons par exemple à la jeune famille qui achète sa toute première maison... ou aux jeunes diplômés qui trouvent un emploi intéressant. Pensons à toutes les possibilités qui s'offrent aujourd'hui à la population ontarienne et qui n'existaient pas avant 1995.

Assurer l'optimisation des ressources

Monsieur le Président, nous voulons que les Ontariennes et Ontariens continuent de bénéficier des possibilités qui s'offrent à eux aujourd'hui. Nous voulons une économie qui crée les emplois dont ils ont besoin. Nous voulons aussi leur garantir un accès continu à de bonnes écoles, à des médecins et du personnel infirmier dévoués, à des hôpitaux bien administrés et aux services publics auxquels ils accordent le plus d'importance.

Les Ontariennes et Ontariens nous ont dit que les services de santé constituent leur priorité. Nous les avons écoutés et nous avons pris les mesures appropriées. Nous avons investi dans ce secteur comme aucun autre gouvernement ne l'avait fait auparavant. Cette année seulement, nous avons augmenté les dépenses de fonctionnement dans le secteur de la santé de 1,2 milliard de dollars, soit 5,4 pour 100. Cette hausse est comparable à l'augmentation moyenne de 5,3 pour 100 des dépenses à ce titre dans toutes les autres provinces, à l'exception de l'Alberta.

Monsieur le Président, nous avons tenu notre promesse concernant les dépenses en matière de santé. Nous avons haussé notre investissement dans ce secteur de près de 6 milliards de dollars depuis notre accession au pouvoir. Le gouvernement fédéral, par contre, dépense *moins* dans le domaine de la santé en Ontario aujourd'hui qu'à cette époque. Même si cela peut sembler incroyable, l'Ontario a pris à sa charge 100 pour 100 de l'augmentation des dépenses de santé sans aucune aide d'Ottawa.

Le gouvernement fédéral est sur le point d'afficher un excédent budgétaire de près de 20 milliards de dollars pour 2000-2001. Il pourrait tout de même investir une partie de cet argent dans le secteur de la santé.

Monsieur le Président, nous avons consacré plus d'argent aux soins de santé que ce que nous avions promis dans notre Plan d'action. Et nous continuerons d'investir dans les services de santé pour répondre aux besoins d'une population qui ne cesse de croître et qui vieillit.

En 1995-1996, 38 cents de chaque dollar affecté aux programmes étaient consacrés aux services de santé. Cette année, cette somme correspondra à 45 cents.

Aujourd'hui, nous affectons 745 $ par seconde aux services de santé... 745 $ à chaque seconde de la journée. En une seule minute, cela représente près de 45 000 $, plus que le revenu annuel de certaines familles ontariennes. D'ici la fin de mon discours, l'Ontario aura dépensé plus de 2 millions de dollars au titre des soins de santé.

Sir John A. MacDonald aimait rappeler à ses collègues qu'il fallait penser à l'avenir. Si nous pensons à ce que les cinq prochaines années nous réservent, les services de santé pourraient représenter 60 cents de chaque dollar affecté aux programmes.

On ne peut tout simplement plus continuer de dépenser à ce rythme.

La Commission Fyke sur le régime d'assurance de soins médicaux en Saskatchewan déclarait sans ambages que la principale lacune de notre système de santé n'était pas l'insuffisance de fonds, mais plutôt la mauvaise organisation, la médiocrité des mécanismes de reddition de comptes et surtout le manque de qualité et d'équité.

L'Ontario n'est pas le seul territoire à faire face à ce dilemme.

Toutes les provinces du Canada sont aux prises avec l'escalade des dépenses de santé.

Les faits parlent d'eux-mêmes. Nous avons maintenant besoin de leadership.

Le gouvernement de l'Ontario croit qu'une réforme en profondeur s'impose si l'on veut sauvegarder le système de santé du Canada. Et cette réforme doit être menée sur deux fronts. Premièrement, nous devons inciter le gouvernement fédéral à réviser ses mécanismes de financement des services de santé. Je lui demande donc de faire sa juste part et de financer 50 pour 100 de toutes les augmentations de crédits affectés aux services de santé.

Deuxièmement, nous devons améliorer le fonctionnement du système.

Nous devons agir maintenant. Et nous devons agir ensemble. Monsieur le Président, ce débat ne doit pas avoir lieu uniquement dans l'enceinte de l'Assemblée législative de l'Ontario.

C'est pourquoi je demande à tous les députés de le porter sur la place publique et de consulter directement la population ontarienne.

Les membres de notre caucus rencontreront leurs électeurs. Ils recueilleront des idées. Nous voulons avoir des échanges ouverts et honnêtes avec la population sur l'avenir des soins de santé.

Nous demanderons aussi à nos partenaires du système de santé, c'est-à-dire les médecins, le personnel infirmier, les patients et les administrateurs, de nous aider à trouver les meilleurs moyens d'assurer la prestation de services de santé de qualité.

Nous devons aborder la question des soins de santé en faisant preuve de bon sens. Nous devons être responsables et examiner toutes les solutions possibles

qui pourraient nous aider à atteindre notre but : des soins de santé fiables, de qualité supérieure.

Nous incitons le gouvernement fédéral à aborder cette question avec sérieux et à agir sans tarder.

Monsieur le Président, les citoyennes et citoyens de l'Ontario et du Canada ne peuvent pas attendre 18 mois que M. Romanow dépose son rapport.

Il est possible que le gouvernement fédéral n'ait pas le même sentiment d'urgence que nous.

Lorsque votre engagement financier s'élève à moins de 14 cents par dollar dépensé, il peut être plus facile de tergiverser.

Les pertes de temps ne servent pas les personnes qui comptent sur le système de santé. Il faut que les gens aient l'assurance que si leur enfant est malade, ils pourront voir un médecin; si leur mère âgée se disloque une hanche, elle aura les soins dont elle a besoin; s'ils ont besoin d'un examen annuel, ils l'obtiendront.

Monsieur le Président, la réforme des soins de santé débute par la responsabilisation.

Les citoyennes et citoyens de l'Ontario ont le droit de savoir que l'argent qu'ils investissent dans le domaine de la santé est utilisé de façon optimale et qu'il n'est pas dépensé à mauvais escient.

C'est la chose responsable à faire.

Nous avons l'intention de déposer un projet de loi qui obligera les hôpitaux à équilibrer leur budget chaque année.

Nous reconnaîtrons les réalisations des hôpitaux les plus efficients.

Pendant trop longtemps, nous avons récompensé le mauvais rendement en finançant les déficits des hôpitaux année après année. Rien ne les incitait à obtenir de meilleurs résultats. C'est pourquoi nous avons l'intention de récompenser tous les hôpitaux pour les encourager à atteindre l'excellence et l'efficience.

Nous devons rendre compte de tout l'argent des contribuables que nous dépensons, qu'il soit versé à un hôpital, à un médecin, à un centre d'accès aux soins communautaires ou à un autre fournisseur de soins de santé.

L'an dernier, plus de 80 pour 100 de l'argent affecté aux programmes et aux immobilisations a été versé à des particuliers et à des organismes du secteur parapublic.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, les hôpitaux, les conseils scolaires, les municipalités, les organismes de services sociaux, les collèges et les universités doivent rendre compte aux contribuables de l'Ontario de l'argent qu'ils dépensent.

La Commission ontarienne de révision des pratiques financières a relevé la nécessité d'accroître la reddition des comptes dans l'ensemble du secteur public et m'en a fait part. Je désire profiter de l'occasion pour remercier les membres de la Commission et son président, M. Robert Lord, pour leur travail acharné.

Notre gouvernement s'est donné comme objectif d'accroître la reddition des comptes. Nous avons adopté une loi interdisant à tout gouvernement ontarien d'accuser un déficit, obligeant ainsi les gouvernements ultérieurs à faire preuve du même degré de prudence financière que nous. En cas d'échec, les ministres concernés risquent des sanctions très concrètes : une diminution salariale.

Aujourd'hui, je veux rendre cet objectif encore plus strict.

Monsieur le Président, nous proposons de déposer un projet de loi sur la responsabilisation du secteur public.

Aux termes de cette nouvelle loi, tous les grands organismes qui reçoivent des subventions de notre gouvernement devraient équilibrer leur budget chaque année et seraient responsables devant les contribuables qui les financent.

Remboursement de la dette aujourd'hui : réduction fiscale demain

- Grâce à notre gestion prudente, l'excédent budgétaire réalisé au cours du dernier exercice nous a permis de rembourser 3 milliards de dollars sur la dette provinciale nette, un montant record.
- Après seulement deux ans, nous avons réussi à remplir 80 pour 100 de notre engagement d'affecter 5 milliards de dollars au remboursement de la dette provinciale au cours de notre mandat actuel.
- D'après les prévisions, la dette provinciale nette devrait diminuer de 2 milliards de dollars au cours des deux prochains exercices, si la réserve annuelle n'est pas nécessaire. Nous aurons alors dépassé notre objectif, qui est de 5 milliards de dollars.
- Nous sommes résolus à affecter au remboursement de la dette tout excédent budgétaire futur de même que la réserve annuelle de 1 milliard de dollars, si elle n'est pas nécessaire.

- L'intérêt sur la dette publique nette devrait diminuer de près de 90 millions de dollars par rapport au dernier exercice.
- Grâce aux budgets équilibrés du gouvernement de l'Ontario et à son engagement de réduire la dette, la firme Standard and Poor's a augmenté la cote de solvabilité de la province. La firme Moody's Investors Service a elle aussi révisé à la hausse ses perspectives.
- Le gouvernement a adopté un plan à long terme visant à rembourser les obligations de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario entre 2010 et 2017.

Cependant, la responsabilité ne prend pas fin une fois qu'on a fait la balance des comptes. La vraie responsabilité va bien au-delà des chiffres.

Les organismes publics seraient tenus de publier des plans énonçant leurs objectifs et permettant de suivre leurs progrès.

Ils seraient tenus de signaler leurs domaines d'excellence et de préciser les secteurs où il y a matière à amélioration. Ils rendraient compte des efforts qu'ils ont déployés pour trouver de nouvelles façons de fournir des services. Ils chercheraient à définir les rôles que le secteur privé pourrait jouer. Et ils rendraient compte de leurs démarches pour trouver des efficiences permanentes.

Nous les invitons à faire preuve de courage, à mettre l'accent sur les services qui importent le plus pour la population ontarienne et à éliminer les programmes désuets qui ne répondent plus aux objectifs initiaux.

Nous mettrons sur pied un comité composé d'experts du secteur privé pour examiner le rôle du gouvernement au XXI^{e} siècle. Ce comité lancera un débat public sur l'éventail d'activités auxquelles le gouvernement devrait et ne devrait pas se livrer.

Monsieur le Président, nous entreprendrons également un examen de toutes les dépenses du gouvernement afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières. Cet examen, confié à des spécialistes du secteur privé, cherchera à répondre à des questions ordinaires concernant les programmes et les services gouvernementaux. Les services répondent-ils aux objectifs initiaux? Sont-ils importants? Qui devrait les assurer?

Cet examen nous indiquera les activités où il y a gaspillage et qui pourraient être éliminées.

Il permettra de générer des économies que nous pourrons investir dans les secteurs prioritaires.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, les hôpitaux, les conseils scolaires, les municipalités, les organismes de services sociaux, les collèges et les universités doivent rendre compte aux contribuables de l'Ontario de l'argent qu'ils dépensent.

La Commission ontarienne de révision des pratiques financières a relevé la nécessité d'accroître la reddition des comptes dans l'ensemble du secteur public et m'en a fait part. Je désire profiter de l'occasion pour remercier les membres de la Commission et son président, M. Robert Lord, pour leur travail acharné.

Notre gouvernement s'est donné comme objectif d'accroître la reddition des comptes. Nous avons adopté une loi interdisant à tout gouvernement ontarien d'accuser un déficit, obligeant ainsi les gouvernements ultérieurs à faire preuve du même degré de prudence financière que nous. En cas d'échec, les ministres concernés risquent des sanctions très concrètes : une diminution salariale.

Aujourd'hui, je veux rendre cet objectif encore plus strict.

Monsieur le Président, nous proposons de déposer un projet de loi sur la responsabilisation du secteur public.

Aux termes de cette nouvelle loi, tous les grands organismes qui reçoivent des subventions de notre gouvernement devraient équilibrer leur budget chaque année et seraient responsables devant les contribuables qui les financent.

Remboursement de la dette aujourd'hui : réduction fiscale demain

- Grâce à notre gestion prudente, l'excédent budgétaire réalisé au cours du dernier exercice nous a permis de rembourser 3 milliards de dollars sur la dette provinciale nette, un montant record.
- Après seulement deux ans, nous avons réussi à remplir 80 pour 100 de notre engagement d'affecter 5 milliards de dollars au remboursement de la dette provinciale au cours de notre mandat actuel.
- D'après les prévisions, la dette provinciale nette devrait diminuer de 2 milliards de dollars au cours des deux prochains exercices, si la réserve annuelle n'est pas nécessaire. Nous aurons alors dépassé notre objectif, qui est de 5 milliards de dollars.
- Nous sommes résolus à affecter au remboursement de la dette tout excédent budgétaire futur de même que la réserve annuelle de 1 milliard de dollars, si elle n'est pas nécessaire.

- L'intérêt sur la dette publique nette devrait diminuer de près de 90 millions de dollars par rapport au dernier exercice.
- Grâce aux budgets équilibrés du gouvernement de l'Ontario et à son engagement de réduire la dette, la firme Standard and Poor's a augmenté la cote de solvabilité de la province. La firme Moody's Investors Service a elle aussi révisé à la hausse ses perspectives.
- Le gouvernement a adopté un plan à long terme visant à rembourser les obligations de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario entre 2010 et 2017.

Cependant, la responsabilité ne prend pas fin une fois qu'on a fait la balance des comptes. La vraie responsabilité va bien au-delà des chiffres.

Les organismes publics seraient tenus de publier des plans énonçant leurs objectifs et permettant de suivre leurs progrès.

Ils seraient tenus de signaler leurs domaines d'excellence et de préciser les secteurs où il y a matière à amélioration. Ils rendraient compte des efforts qu'ils ont déployés pour trouver de nouvelles façons de fournir des services. Ils chercheraient à définir les rôles que le secteur privé pourrait jouer. Et ils rendraient compte de leurs démarches pour trouver des efficiences permanentes.

Nous les invitons à faire preuve de courage, à mettre l'accent sur les services qui importent le plus pour la population ontarienne et à éliminer les programmes désuets qui ne répondent plus aux objectifs initiaux.

Nous mettrons sur pied un comité composé d'experts du secteur privé pour examiner le rôle du gouvernement au XXIe siècle. Ce comité lancera un débat public sur l'éventail d'activités auxquelles le gouvernement devrait et ne devrait pas se livrer.

Monsieur le Président, nous entreprendrons également un examen de toutes les dépenses du gouvernement afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières. Cet examen, confié à des spécialistes du secteur privé, cherchera à répondre à des questions ordinaires concernant les programmes et les services gouvernementaux. Les services répondent-ils aux objectifs initiaux? Sont-ils importants? Qui devrait les assurer?

Cet examen nous indiquera les activités où il y a gaspillage et qui pourraient être éliminées.

Il permettra de générer des économies que nous pourrons investir dans les secteurs prioritaires.

Reddition de comptes

- En faisant appel à l'expertise du secteur privé, nous entreprendrons un examen de l'optimisation des ressources relativement aux services et aux activités du gouvernement pour faire en sorte qu'ils soient offerts le plus efficacement possible.
- Nous proposons de déposer un projet de loi sur la responsabilisation du secteur public qui exigerait que, chaque année, tous les organismes importants rendent compte de leur rendement, présentent des plans d'activités et équilibrent leur budget.
- Nous proposons de changer le nom de la Société ontarienne d'évaluation foncière pour Société d'évaluation foncière municipale pour qu'il reflète la véritable nature de l'organisme. Nous proposons également de revoir sa structure de gestion et, pour assurer sa stabilité à long terme, nous proposons d'éliminer la possibilité pour les municipalités de se retirer de la Société.

Monsieur le Président, pour mettre en branle ce processus, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que la province cessera d'exercer des activités bancaires.

Nous cherchons une institution qui voudra acheter la Caisse d'épargne de l'Ontario. Il est clair que le secteur privé dispose d'une plus grande expertise que le gouvernement pour ce qui est de faire fonctionner une banque.

La location récente de la Centrale nucléaire de Bruce illustre également l'optimisation des ressources pour les contribuables de l'Ontario.

En termes simples, il était nécessaire d'investir dans la Centrale nucléaire de Bruce, pour en améliorer le rendement sans sacrifier pour autant la sécurité.

La firme Bruce Power, un consortium du secteur privé, a répondu à notre appel et a loué la centrale d'Ontario Power Generation.

Voilà le genre de solution économique qui permet d'optimiser davantage les ressources tant pour les consommateurs d'électricité que pour les contribuables.

Le succès de Bruce Power nous encourage à chercher d'autres moyens de mettre à contribution l'expertise du secteur privé et d'optimiser davantage les ressources pour les consommateurs et les contribuables.

Monsieur le Président, à mon avis, aucun autre territoire, province ou État d'Amérique du Nord ne cherche autant que l'Ontario à optimiser l'argent des contribuables.

Nous le devons bien à la population de l'Ontario.

Reddition de comptes

- En faisant appel à l'expertise du secteur privé, nous entreprendrons un examen de l'optimisation des ressources relativement aux services et aux activités du gouvernement pour faire en sorte qu'ils soient offerts le plus efficacement possible.
- Nous proposons de déposer un projet de loi sur la responsabilisation du secteur public qui exigerait que, chaque année, tous les organismes importants rendent compte de leur rendement, présentent des plans d'activités et équilibrent leur budget.
- Nous proposons de changer le nom de la Société ontarienne d'évaluation foncière pour Société d'évaluation foncière municipale pour qu'il reflète la véritable nature de l'organisme. Nous proposons également de revoir sa structure de gestion et, pour assurer sa stabilité à long terme, nous proposons d'éliminer la possibilité pour les municipalités de se retirer de la Société.

Monsieur le Président, pour mettre en branle ce processus, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que la province cessera d'exercer des activités bancaires.

Nous cherchons une institution qui voudra acheter la Caisse d'épargne de l'Ontario. Il est clair que le secteur privé dispose d'une plus grande expertise que le gouvernement pour ce qui est de faire fonctionner une banque.

La location récente de la Centrale nucléaire de Bruce illustre également l'optimisation des ressources pour les contribuables de l'Ontario.

En termes simples, il était nécessaire d'investir dans la Centrale nucléaire de Bruce, pour en améliorer le rendement sans sacrifier pour autant la sécurité.

La firme Bruce Power, un consortium du secteur privé, a répondu à notre appel et a loué la centrale d'Ontario Power Generation.

Voilà le genre de solution économique qui permet d'optimiser davantage les ressources tant pour les consommateurs d'électricité que pour les contribuables.

Le succès de Bruce Power nous encourage à chercher d'autres moyens de mettre à contribution l'expertise du secteur privé et d'optimiser davantage les ressources pour les consommateurs et les contribuables.

Monsieur le Président, à mon avis, aucun autre territoire, province ou État d'Amérique du Nord ne cherche autant que l'Ontario à optimiser l'argent des contribuables.

Nous le devons bien à la population de l'Ontario.

Aider les plus vulnérables

Monsieur le Président, les membres les plus vulnérables de notre société sont une des priorités de notre gouvernement.

Ces personnes sont celles qui sont incapables de travailler à cause d'un handicap ou d'une maladie ou encore celles qui peuvent être victimes de violence.

Aider les personnes les plus vulnérables est peut-être notre responsabilité primordiale.

Chose certaine. C'est notre devoir en tant que gouvernement.

Les parents vieillissants d'enfants adultes ayant une déficience intellectuelle ne devraient pas avoir à s'inquiéter de ce qui adviendra de leurs enfants lorsqu'ils ne seront plus là pour s'en occuper ou qu'ils ne seront plus capables de le faire.

Monsieur le Président, je suis certain que chaque député ici présent a déjà rencontré des familles dans cette situation particulièrement difficile.

Nous n'avons qu'une vague idée des difficultés avec lesquelles elles sont aux prises.

C'est pourquoi j'annonce que nous investirons 67 millions de dollars sur cinq ans pour construire de nouveaux établissements pour les adultes ayant une déficience intellectuelle. En outre, nous consacrerons 55 millions de dollars cette année à l'amélioration des services destinés à ces personnes et à des mesures visant à attirer plus de soignants qualifiés. Ce montant sera graduellement majoré pour atteindre près de 200 millions de dollars en 2006-2007.

Nous reconnaissons que les travailleurs dévoués de ce secteur méritent notre soutien.

J'aimerais remercier l'Association pour l'intégration communautaire de l'Ontario pour son aide et son soutien dans la détermination des moyens les plus efficaces de soutenir les adultes ayant une déficience intellectuelle.

Monsieur le Président, les enfants gravement handicapés ont le droit de vivre dans la dignité et le confort au même titre que tous les autres. Le réseau de centres pédiatriques de l'Ontario est souvent un mécanisme de soutien essentiel dans la vie de ces enfants.

Ces centres offrent tout un éventail de services inestimables aux enfants atteints de paralysie cérébrale, de spina-bifida ou d'autisme, les enfants ayant subi un traumatisme crânien et les enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

C'est la responsabilité du gouvernement et de la société en général d'offrir tout ce qui est possible à ces enfants. C'est pour cette raison que j'annonce une hausse annuelle de 20 millions de dollars du financement des centres pédiatriques.

Aider les plus vulnérables

- En 2001-2002, nous affecterons 55 millions de dollars à l'amélioration des services et des mesures de soutien destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette somme sera portée à 197 millions de dollars par année. Au cours des cinq prochaines années, nous consacrerons aussi 67 millions de dollars à la création de places dans la collectivité à l'intention de ces personnes.

- Nous affecterons 26 millions de dollars au cours des quatre prochaines années à l'amélioration de la sécurité pour les adultes et les enfants victimes de violence qui se retrouvent en situation de crise par l'ajout de 300 lits dans les refuges et l'amélioration de l'infrastructure touchant 100 places existantes. En outre, nous affecterons un montant de 3 millions de dollars cette année à des services de counseling et d'intervention téléphonique en cas de crise et à d'autres services de soutien; ce montant augmentera progressivement et atteindra 9 millions de dollars par année.

- Reconnaissant les moyens novateurs de répondre aux besoins, nous verserons 20 millions de dollars de plus par année aux centres pédiatriques.

- Des montants supplémentaires de 3 millions de dollars cette année et de 4 millions de dollars par année au cours des années à venir sont prévus pour élargir les mesures de soutien à l'éducation des enfants et des jeunes qui vivent dans des établissements tels que les hôpitaux, les centres de santé mentale pour enfants et les centres correctionnels.

- Nous investirons 26 millions de dollars en trois ans pour améliorer ou rénover les installations destinées aux organismes communautaires de santé mentale et en construire ou en acheter de nouvelles.

- Nous affecterons un montant supplémentaire de 8 millions de dollars par année aux sociétés d'aide à l'enfance afin de protéger les enfants contre les mauvais traitements et la négligence.

- Un montant de 15 millions de dollars par année sera affecté à des mesures visant à briser le cycle de la prostitution chez les jeunes et à punir les personnes qui exploitent les jeunes.

Des collectivités sûres

- Nous investirons 6 millions de dollars chaque année dans les services de police et les services de procureurs de la Couronne pour améliorer l'approche globale multidisciplinaire utilisée pour lutter contre le crime organisé.

- Un montant supplémentaire de 2 millions de dollars par année sera affecté à la surveillance électronique des contrevenants adultes qui purgent leur sentence dans la collectivité.
- Nous affectons une somme de 3 millions de dollars par année à la prolongation du projet Volte-face pour deux ans de plus.
- Un montant de 1 million de dollars par année sera utilisé pour doubler le nombre de comités de justice pour la jeunesse et le faire passer de 18 à 36.

Monsieur le Président, les femmes et les enfants ne devraient pas avoir ni à endurer la violence familiale, ni à vivre dans la crainte d'un membre violent de leur famille. C'est pourquoi j'annonce que nous consacrerons 26 millions de dollars au cours des quatre prochaines années à l'ouverture de 300 nouveaux lits dans des refuges partout en Ontario. Nous affecterons également 9 millions de dollars annuellement aux services de counseling et à d'autres services de soutien.

Le présent budget comprend également d'autres mesures visant à assurer la sécurité des personnes et des collectivités.

Par exemple, nous doublerons le nombre de comités de justice pour la jeunesse pour le faire passer de 18 à 36.

Dans ces comités, les jeunes contrevenants non violents doivent répondre à des questions rigoureuses sur les actes qu'ils ont posés et les raisons qui les ont poussés à agir ainsi. On leur fait voir les conséquences de leurs actes sur la société et on leur explique comment ils peuvent faire amende honorable.

Intervenir dans la vie des jeunes contrevenants non violents et les tenir responsables de leurs actes d'une façon significative comptent parmi les choses les plus importantes que nous pouvons faire pour eux. Une intervention active par la collectivité peut en fait améliorer la vie des jeunes.

Chacun d'entre nous bénéficie des mesures que nous prenons pour les empêcher de commettre des crimes plus violents.

Monsieur le Président, c'est au gouvernement qu'il revient de faire en sorte que les personnes les plus vulnérables de notre société bénéficient de notre soutien.

C'est ce que nous faisons parce que c'est le rôle d'un gouvernement responsable.

- Un montant supplémentaire de 2 millions de dollars par année sera affecté à la surveillance électronique des contrevenants adultes qui purgent leur sentence dans la collectivité.
- Nous affectons une somme de 3 millions de dollars par année à la prolongation du projet Volte-face pour deux ans de plus.
- Un montant de 1 million de dollars par année sera utilisé pour doubler le nombre de comités de justice pour la jeunesse et le faire passer de 18 à 36.

Monsieur le Président, les femmes et les enfants ne devraient pas avoir ni à endurer la violence familiale, ni à vivre dans la crainte d'un membre violent de leur famille. C'est pourquoi j'annonce que nous consacrerons 26 millions de dollars au cours des quatre prochaines années à l'ouverture de 300 nouveaux lits dans des refuges partout en Ontario. Nous affecterons également 9 millions de dollars annuellement aux services de counseling et à d'autres services de soutien.

Le présent budget comprend également d'autres mesures visant à assurer la sécurité des personnes et des collectivités.

Par exemple, nous doublerons le nombre de comités de justice pour la jeunesse pour le faire passer de 18 à 36.

Dans ces comités, les jeunes contrevenants non violents doivent répondre à des questions rigoureuses sur les actes qu'ils ont posés et les raisons qui les ont poussés à agir ainsi. On leur fait voir les conséquences de leurs actes sur la société et on leur explique comment ils peuvent faire amende honorable.

Intervenir dans la vie des jeunes contrevenants non violents et les tenir responsables de leurs actes d'une façon significative comptent parmi les choses les plus importantes que nous pouvons faire pour eux. Une intervention active par la collectivité peut en fait améliorer la vie des jeunes.

Chacun d'entre nous bénéficie des mesures que nous prenons pour les empêcher de commettre des crimes plus violents.

Monsieur le Président, c'est au gouvernement qu'il revient de faire en sorte que les personnes les plus vulnérables de notre société bénéficient de notre soutien.

C'est ce que nous faisons parce que c'est le rôle d'un gouvernement responsable.

Investir dans les jeunes

Monsieur le Président, la croissance de notre économie est tributaire des investissements que nous faisons dans les gens. Nos jeunes constituent peut-être notre ressource la plus importante.

Notre gouvernement a beaucoup investi dans le bien-être des enfants et des jeunes, entre le moment où ils font leurs premiers pas et celui où ils obtiennent leur premier emploi.

Notre approche repose sur l'investissement dans les programmes destinés à la petite enfance, période de la vie où il est le plus opportun de dépister et de résoudre les problèmes.

C'est avec un très grand plaisir que j'annonce aujourd'hui que nous augmenterons de 114 millions de dollars cette année notre investissement dans les programmes destinés à la petite enfance pour le porter à 193 millions de dollars.

Cette initiative repose sur un ensemble solide de programmes qui soutiennent les familles et aident les enfants avant qu'ils ne commencent l'école, afin de favoriser un développement plus sain ultérieurement. À ce titre, l'une des nouvelles mesures les plus importantes sera l'établissement à l'échelon local d'un réseau provincial de centres de la petite enfance à l'intention des enfants et de leurs parents.

Monsieur le Président, le discours du Trône faisait état de notre vision en matière d'éducation en Ontario : une vision fondée sur des normes d'enseignement élevées et plus de choix pour les parents.

L'excellence et l'investissement dans notre réseau d'éducation publique rapportent des dividendes pour l'avenir.

Depuis 1995, nous avons accru les dépenses en matière d'éducation pour les porter de 12,9 milliards de dollars à près de 14 milliards de dollars, plus que ce qu'il faut pour faire face à la croissance des effectifs.

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que les crédits que nous affectons au réseau d'écoles publiques augmenteront de 360 millions de dollars cette année.

Ce financement fera en sorte que les élèves, qu'ils fréquentent une école publique, catholique ou de langue française, aient les outils nécessaires pour réussir.

Nous sommes déterminés à assurer la qualité du système d'enseignement financé par les deniers publics. Nous continuerons d'investir dans ce système pour améliorer la qualité de l'éducation en Ontario.

Monsieur le Président, depuis des années, des parents nous disent qu'ils veulent que leurs enfants reçoivent un enseignement dans leur propre religion et dans leur propre culture.

Certains parents croient que pour ce faire ils n'ont d'autres choix que de les envoyer dans une école indépendante.

Pour beaucoup, le coût est prohibitif.

Monsieur le Président, même si nous augmentons le financement du réseau d'éducation public, nous croyons que le moment est maintenant venu de nous occuper des préoccupations de ces parents.

Nous proposons de mettre en oeuvre graduellement, au cours des cinq prochaines années, un crédit d'impôt partiel pour les parents des enfants qui fréquentent des écoles indépendantes.

En offrant plus de choix aux parents, cette mesure mettrait l'Ontario sur le même pied que d'autres provinces.

Monsieur le Président, je dis souvent aux jeunes que leur éducation constitue le meilleur investissement qu'ils puissent faire. En tant que gouvernement, nous croyons qu'un investissement dans l'éducation est l'un des meilleurs investissements que nous puissions faire pour l'avenir de l'Ontario.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui l'un des plus importants investissements jamais faits dans le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario.

À l'automne 2003, un nombre record de nouveaux étudiants et étudiantes entameront des études collégiales ou universitaires. Trois raisons expliquent ce phénomène.

Premièrement, un plus grand nombre de jeunes font des études postsecondaires aujourd'hui. Deuxièmement, les enfants de la génération du baby-boom arrivent au palier collégial ou universitaire. Troisièmement, tous les élèves de la 12e année et des cours préuniversitaires de l'Ontario terminent leurs études secondaires en même temps.

Ces faits marquants de notre système d'enseignement nécessitent une solution marquante.

Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer que nous garantissons à tous ces élèves, et à leurs parents, qu'ils auront une place dans un collège ou une université de l'Ontario.

Par l'entremise de la Société ontarienne SuperCroissance, nous avons déjà pris l'engagement de créer 73 000 nouvelles places pour les étudiantes et étudiants.

Monsieur le Président, j'annonce aujourd'hui la prochaine étape : nous augmenterons notre soutien aux collèges et aux universités d'un montant prévu de 293 millions de dollars d'ici 2003-2004.

Ce cadre de financement bien établi permettra aux collèges et aux universités de planifier leurs activités.

Nous prenons aujourd'hui une mesure extraordinaire en établissant le niveau de financement que nous verserons aux établissements d'enseignement postsecondaire au cours des trois prochaines années.

Nous leur fournissons ainsi la certitude dont ils ont besoin pour pouvoir planifier leurs activités pour l'année 2003.

Une place pour tous les étudiants et étudiantes

- Nous nous engageons à accorder aux collèges et universités un financement tenant compte du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscriront aux établissements d'enseignement postsecondaire.
- D'ici 2003-2004, nous augmenterons les subventions de fonctionnement des collèges et des universités d'un montant estimé à 293 millions de dollars, afin de faire face à l'augmentation prévue du nombre d'inscriptions dans les collèges et universités à la suite de la réforme de l'enseignement au palier secondaire, des changements démographiques et de l'augmentation du taux de participation.
- Nous avons affecté, par l'intermédiaire de la Société ontarienne SuperCroissance, plus de 1 milliard de dollars à l'agrandissement et à la modernisation des installations d'enseignement postsecondaire, créant ainsi 73 000 places. Grâce aux ententes conclues avec divers partenaires, 1,8 milliard de dollars seront investis en tout, le financement le plus important de l'enseignement postsecondaire en 30 ans.
- Un montant de 100 millions de dollars sera investi pour assumer le coût des travaux d'entretien des collèges et des universités.
- Le gouvernement a consacré 60 millions de dollars à la mise sur pied d'un établissement d'enseignement postsecondaire novateur, l'Institut de technologie de l'Ontario.

- Nous aiderons les universités de l'Ontario à attirer et à maintenir en poste des grands chercheurs de calibre mondial en remettant chaque année deux Prix platine du premier ministre pour reconnaître l'excellence dans la recherche.

Perfectionnement des compétences

- Nous affecterons 50 millions de dollars sur cinq ans à la mise à niveau de l'équipement et à l'amélioration des installations dans les collèges servant aux programmes d'apprentissage.
- Nous consacrerons aussi 33 millions de dollars d'ici 2004-2005 pour doubler le nombre de personnes inscrites à des programmes d'apprentissage dans les métiers spécialisés.
- Nous accorderons 12 millions de dollars sur trois ans afin d'aider les professionnels formés à l'étranger, y compris les techniciens des sciences de l'ingénierie, les infirmières et infirmiers, d'autres professionnels de la santé et les enseignantes et enseignants, à mettre leurs compétences en pratique plus rapidement en Ontario.
- Dans le cadre du Programme d'accès aux perspectives d'avenir, 23 000 places seront créées dans les programmes d'informatique et d'ingénierie à forte demande offerts par les collèges et les universités.

Monsieur le Président, nous préparer à faire face à l'arrivée massive d'étudiantes et d'étudiants du palier postsecondaire que nous attendons au cours des années à venir transcende la simple question d'argent.

Nous devons continuer de trouver des moyens créatifs d'éduquer nos jeunes.

De les préparer au marché du travail qui les attend après leurs études collégiales ou universitaires.

De mettre en relief les compétences dont ils auront besoin pour obtenir un emploi, et de leur offrir les cours qui leur permettront d'acquérir ces compétences.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer une nouvelle initiative fort intéressante dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

Nous avons investi 60 millions de dollars dans l'Institut de technologie de l'Ontario, une université qui sera établie sur le campus du Collège Durham.

Par l'entremise de la Société ontarienne SuperCroissance, nous avons déjà pris l'engagement de créer 73 000 nouvelles places pour les étudiantes et étudiants.

Monsieur le Président, j'annonce aujourd'hui la prochaine étape : nous augmenterons notre soutien aux collèges et aux universités d'un montant prévu de 293 millions de dollars d'ici 2003-2004.

Ce cadre de financement bien établi permettra aux collèges et aux universités de planifier leurs activités.

Nous prenons aujourd'hui une mesure extraordinaire en établissant le niveau de financement que nous verserons aux établissements d'enseignement postsecondaire au cours des trois prochaines années.

Nous leur fournissons ainsi la certitude dont ils ont besoin pour pouvoir planifier leurs activités pour l'année 2003.

Une place pour tous les étudiants et étudiantes

- Nous nous engageons à accorder aux collèges et universités un financement tenant compte du nombre d'étudiantes et d'étudiants qui s'inscriront aux établissements d'enseignement postsecondaire.
- D'ici 2003-2004, nous augmenterons les subventions de fonctionnement des collèges et des universités d'un montant estimé à 293 millions de dollars, afin de faire face à l'augmentation prévue du nombre d'inscriptions dans les collèges et universités à la suite de la réforme de l'enseignement au palier secondaire, des changements démographiques et de l'augmentation du taux de participation.
- Nous avons affecté, par l'intermédiaire de la Société ontarienne SuperCroissance, plus de 1 milliard de dollars à l'agrandissement et à la modernisation des installations d'enseignement postsecondaire, créant ainsi 73 000 places. Grâce aux ententes conclues avec divers partenaires, 1,8 milliard de dollars seront investis en tout, le financement le plus important de l'enseignement postsecondaire en 30 ans.
- Un montant de 100 millions de dollars sera investi pour assumer le coût des travaux d'entretien des collèges et des universités.
- Le gouvernement a consacré 60 millions de dollars à la mise sur pied d'un établissement d'enseignement postsecondaire novateur, l'Institut de technologie de l'Ontario.

- Nous aiderons les universités de l'Ontario à attirer et à maintenir en poste des grands chercheurs de calibre mondial en remettant chaque année deux Prix platine du premier ministre pour reconnaître l'excellence dans la recherche.

Perfectionnement des compétences

- Nous affecterons 50 millions de dollars sur cinq ans à la mise à niveau de l'équipement et à l'amélioration des installations dans les collèges servant aux programmes d'apprentissage.
- Nous consacrerons aussi 33 millions de dollars d'ici 2004-2005 pour doubler le nombre de personnes inscrites à des programmes d'apprentissage dans les métiers spécialisés.
- Nous accorderons 12 millions de dollars sur trois ans afin d'aider les professionnels formés à l'étranger, y compris les techniciens des sciences de l'ingénierie, les infirmières et infirmiers, d'autres professionnels de la santé et les enseignantes et enseignants, à mettre leurs compétences en pratique plus rapidement en Ontario.
- Dans le cadre du Programme d'accès aux perspectives d'avenir, 23 000 places seront créées dans les programmes d'informatique et d'ingénierie à forte demande offerts par les collèges et les universités.

Monsieur le Président, nous préparer à faire face à l'arrivée massive d'étudiantes et d'étudiants du palier postsecondaire que nous attendons au cours des années à venir transcende la simple question d'argent.

Nous devons continuer de trouver des moyens créatifs d'éduquer nos jeunes.

De les préparer au marché du travail qui les attend après leurs études collégiales ou universitaires.

De mettre en relief les compétences dont ils auront besoin pour obtenir un emploi, et de leur offrir les cours qui leur permettront d'acquérir ces compétences.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer une nouvelle initiative fort intéressante dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

Nous avons investi 60 millions de dollars dans l'Institut de technologie de l'Ontario, une université qui sera établie sur le campus du Collège Durham.

Cet institut permettra aux étudiantes et étudiants d'avoir accès à des programmes harmonisés de niveau collégial et universitaire.

Il offrira aux étudiantes et étudiants, sous un même toit, une combinaison de cours théoriques et de stages pratiques.

Un plan pour l'avenir

Monsieur le Président, les choix responsables que nous faisons aujourd'hui sont garants de notre prospérité de demain. Des défis nous attendent au tournant certes, mais nous sommes le gouvernement capable de les relever.

Notre plan est solide : réduire les impôts pour assurer la croissance, justifier nos dépenses et dépenser de façon responsable. Notre plan est marqué au coin du bon sens.

Notre plan ne prend pas fin avec le présent budget.

Nous ne devons pas arrêter là.

Nous devons continuer de répondre aux besoins de la population ontarienne.

Nous devons continuer de faire des choix responsables.

Nous devons continuer de tout mettre en oeuvre pour faire en sorte que l'Ontario soit le meilleur endroit où vivre, travailler et élever une famille au XXI^{e} siècle.

Merci, Monsieur le Président.